



Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Présents : M. Maisons Christian, M. Alleaume Jean-Paul, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Girard Danielle, Mme Bouillon Nathalie, Mme Garnier Géraldine, Mme Pierrot Delphine, M. Vandeveld Ivo, M. Caré François, M. de Boisanger Arnaud, M. Merlet Philippe.

Absents excusés : Mme Jubi Joséphine, M. Le Flohic Jean-Louis et M. Palat Laurent.

Secrétaire : M. Merlet Philippe

Demandes supplémentaires de subventions FDAIC

Monsieur le Maire prend la parole pour expliquer qu'il reste des fonds au niveau du FDAIC et que ces derniers vont être réattribués aux communes ayant des projets. Des subventions peuvent être accordées avec un taux pouvant aller jusqu'à 30%. Quatre dossiers sont présentés. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général.

Délibération sur la vente du terrain communal à la société INTERFACE

M. le Maire informe que, sur demande du notaire, il faut l'autoriser à signer tous les actes pour la vente de ce terrain. Pour mémoire, ce terrain est vendu 15 000 €.

Il est précisé que la convention de vente stipulera les accords de rétrocession du terrain actuellement occupé, comme prévu initialement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération du SIZA.

M le Maire rappelle ce que représente le SIZA, syndicat de commune qui gère la Zone d'Activité de la Vallée du Saule sur la commune de Tremblay les Villages. Annuellement, chaque commune paye un (1) euro par habitant et, en contrepartie, elles perçoivent des taxes annuelles.

La commune de Tremblay, qui accueille cette zone, est sommée par la Cour des Comptes d'équilibrer son budget. La fiscalité de cette commune a donc augmenté afin de combler le déficit et les entreprises installées subissent de ce fait cette augmentation. La manne financière générée par cette imposition concernant la zone artisanale pourrait être rétrocédée aux différentes communes adhérentes (60 communes) au SIZA. Après concertation entre les différents maires et gestionnaires, dont le préfet, et à condition expresse que les impôts n'augmentent pas en 2016 et 2017, il a été décidé que l'argent émanant de cette imposition supplémentaire, soit environ 50 000 €, soit attribué à la commune de Tremblay les villages.

M le Maire soumet cette décision à délibération.

M Caré : déplore que l'argent soit reversé à la commune de Tremblay et non aux entreprises qui subissent la fiscalité supplémentaire.

L'ensemble du conseil regrette l'opacité de la gestion précédente de la commune de Tremblay les Villages.

La délibération est adoptée : 1 voix contre.

Délibération sur adhésion au CEP

M le Maire présente le CEP : Conseil en Energie Partagé. Notre commune rencontre des soucis de déperdition énergétique sur l'ensemble de ses bâtiments communaux. Après concertation avec les services de l'agglo de Dreux, il nous est proposé d'adhérer au CEP qui peut nous réaliser un diagnostic énergétique. Cet organisme est spécialisé en conseil pour les communes de moins de 10 000 habitants. Il fournit un inventaire patrimonial, un bilan énergétique, un programme d'actions et assure un suivi annuel et un accompagnement dans l'élaboration des dossiers de projets.

Pour accéder à ces différents services il faut adhérer, moyennant une cotisation d'un euro (1 €) par habitant et par an. L'accompagnement se fait sur trois ans. Cette adhésion permet aussi d'obtenir un taux plus élevé de subvention au niveau du département et de la région.

Après débat, le projet d'adhésion est ajourné.

Délibération tarifs, cantine, garderie, Transport :

Tarif cantine :

M le Maire explique que la société prestataire « ANSAMBLE » augmente ses tarifs à la rentrée 2015.

A ce jour, le repas est facturé aux parents pour le prix de 3,43 €. Pour la rentrée 2015, la commission scolaire propose de facturer ce repas 3,48 €.

Cette augmentation est consécutive à l'augmentation du coût du repas, des frais de structure, des frais d'entretien des locaux et de l'encadrement.

La délibération est adoptée avec une abstention : M François Caré.

Tarif garderie :

A ce jour, le tarif est de 1,90 € de l'heure, fractionnée par demi-heure. Néanmoins, même si la garderie est un service indispensable, il n'en demeure pas moins qu'elle est en déficit d'environ 2300 €. Afin de compenser ce déficit, la commission scolaire propose d'effectuer un sondage pour le maintien de la garderie du mercredi midi. Au-delà de 10 enfants, elle pourrait être maintenue. A ce jour, trois ou quatre enfants seulement bénéficient de ce service.

Tarif étude : il est maintenu à 2.60 € la séance

Tarif Transport :

Actuellement, un forfait de 50 € est demandé aux familles pour le transport communal avec une prise en charge de 50 % du ticket de transport pour les lycéens, par la commune.

Dans un souci d'équité et d'équilibrage du budget, il est proposé pour les collégiens de prendre en charge à 50% le prix du transport par enfant.

La délibération sur les tarifs est adoptée avec une voix contre : M François Caré

Délibération sur l'immeuble de la belle époque :

M le Maire donne la parole à M. Merlet qui fait un point sur la procédure en cours. Après concertation et dialogue avec les membres du conseil et afin de préciser la procédure d'expropriation, il est décidé d'ajourner la délibération et de se rapprocher des services juridiques de l'agglomération de Dreux.

Délibération panneau entrée du hameau de » La Pommeraie » :

L'implantation de panneaux signalétiques « La Pommeraie, commune de Maillebois » fait office de panneaux limitation de vitesse à 50 Km/h.

M le Maire demande au conseil l'autorisation d'implanter ces panneaux.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

M le Maire présente le courrier d'un habitant de la commune de Maillebois qui se plaint de stationnement intempestif sur la place devant l'école de Maillebois. Il demande le marquage des places de parking.

Réponse : la problématique sera étudiée.

Pour les journées du patrimoine (19 et 20 septembre) nos trois églises seront inscrites dans le circuit des églises et seront donc ouvertes à cette occasion.

Eglise de Dampierre : ouverture dimanche 20 de 14h00 à 18h00

Eglise de Maillebois : le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00

Eglise de Blévy : ouverture le samedi et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le samedi 19 septembre au soir, 18h30, il y aura une messe dans l'église de Blévy et un concert de GOSPEL à l'issue.

M le Maire informe que la mairie sera fermée durant quinze jours au mois d'août pour travaux.

De plus il propose la fermeture de la mairie le samedi matin, vu le peu de fréquentation ce jour-là. Les rendez-vous avec M. le Maire ou les adjoints seront toujours possibles. Cette fermeture permettra de mieux répartir le temps de présence des secrétaires. M. Caré attire l'attention du Conseil sur une éventuelle dégradation du service public.

Mise au vote : M. François Caré est opposé à la fermeture.

Les nouveaux horaires seront mis en place au 1^{er} juillet 2015.

Tour de table

Mme HARDY : Les jardinières à verrouillage sont installées, il faut voir comment celles-ci vont résister dans le temps.

M de BOISANGER : Il s'est déroulé dans une commune limitrophe une exposition de photos sur la BLAISE. Cette exposition était remarquable et l'exposant a dédié pour la Mairie, un livret reprenant l'ensemble des photos. M. de Boisanger remet celui-ci à M. le Maire.

Mme PIERROT fait un point complémentaire sur la commission scolaire et remet aux participants un compte rendu. Elle informe que les effectifs sont légèrement en baisse et qu'il faut être vigilant. Elle propose l'organisation d'un spectacle de Noël pour les enfants de la commune. Le corps enseignant est favorable à cette activité sur un samedi après-midi et peut financer partiellement cette activité soit environ 400 €.

Le spectacle de Noël est validé à l'unanimité. L'APE pourrait être relancée si des parents souhaitent participer.

19 juin : Spectacle de fin d'école.

Mme CHIRON annonce la prochaine rencontre avec la CAF « Jeux de piste autour du livre » à Blévy derrière le tennis, le 1^{er} juillet 2015.

Mme GARNIER Signale que le STOP de la Rue du Bourg neuf (route de Châteauneuf) est tordu. De plus les gens roulent trop vite dans cette rue et ils doivent faire preuve de civisme. Les beaux jours arrivant, les enfants sont dans les rues et il y a des promeneurs.
Elle annonce qu'elle va sûrement quitter le conseil pour raisons professionnelles.

M MERLET : les travaux de la MAM ont commencé et seront terminés pour la rentrée de septembre.
Le bulletin municipal sortira fin juillet.

Les travaux de nettoyage et de remise en état de l'église de Blévy continuent et un appel à volontaires est lancé à partir du 26 juillet 2015.

IMPORTANT

A compter du 1er juillet 2015, la Mairie sera fermée le samedi matin

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public: du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h

BIBLIOTHÈQUE

PROPOSITION de MODIFICATIONS des HORAIRES

Pour information, le fonctionnement de la Bibliothèque pourrait changer à la rentrée afin d'améliorer le taux de fréquentation ; merci de nous donner votre avis en barrant la mention inutile :

l'accueil du mercredi serait supprimé par manque de fréquentation, et remplacé par le mardi sortie des classes de
15 h 45 à 17 h 15, avec le moment du conte de 15h45 à 16h15 suivi de l'accueil « tout public »

OUI

NON

l'accueil des tout petits actuellement le mardi tous les 15 jours, pourrait se faire une fois par mois le mardi de :

11h/11h30

11h30/12h

et une fois par mois le samedi de 10h30 à 11h

OUI

NON

l'accueil tout public du samedi serait maintenu 11h/12h

A défaut de réponses communiquées par l'intermédiaire de la Mairie, ces changements seront adoptés dès la rentrée.

Marie José GACHENOT et toute l'équipe

La MAM ouvrira en septembre 2015

les dons sont les bienvenus : matériel divers (objet de puériculture, jeux...etc...)

Visitez le site : <http://maillebois-babyhouse.e-monsite.com>

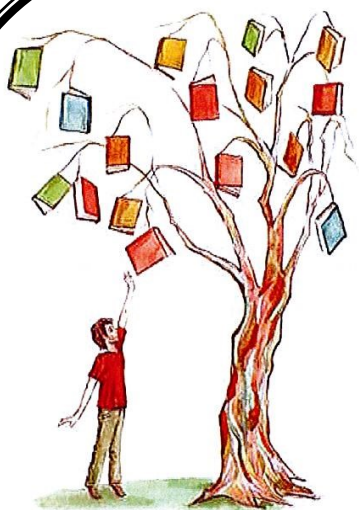
les journées du patrimoine : 19 et 20 septembre

nos trois églises seront inscrites dans le circuit des églises et seront donc ouvertes à cette occasion.

Eglise de Dampierre : ouverture le dimanche de 14h00 à 18h00

Eglise de Maillebois : le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00

Eglise de Blévy : ouverture le samedi et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2015

BLEVY 14H À 16H30

DERRIERE LE COURS

DE TENNIS

LA BIBLIOTHEQUE DE MAILLEBOIS

ET LE TRAVAIL SOCIAL DE LA CAF 28

Vous proposent en partenariat

Une après-midi récréative intergénérationnelle

JEU DE PISTE AUTOUR DU CONTE

AVEC GOUTER ET REGALADE DE BONBONS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

06 15 27 42 53